



Info Boisbriand

Calendrier des collectes

P. 13

Bilan des réalisations 2022

P. 4

Déneigement à Boisbriand

P. 8

MAINTENANT 4 FOIS L'AN!

Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

Lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi et jeudi, 8 h 15 à 17 h, mercredi, 8 h 15 à 19 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 7238
- **Communications**, poste 7427
- **Cour municipale**, poste 7271
- **Direction générale**, poste 7219
- **Finances**, poste 7200
- **Génie**, poste 7686
- **Greffe**, poste 7225
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Ressources humaines**, poste 7233
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Technologies de l'information**, poste 7231
- **Urbanisme**, poste 7356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

En dehors des heures d'ouverture, communiquez avec la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville au 450 435-2421, poste 0, pour signaler une situation nécessitant l'intervention de la Ville comme un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, etc.

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 7444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Information :

Tél. : 450 435-1954, poste 7269

Centre récréatif

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h

et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 7308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
Bilan des réalisations 2022	4
Communauté	8
Environnement	12 et 17
Calendrier des collectes	13
La ville en action	18
Loisirs	20
Organismes	25
Développement économique	27
Féerie des fêtes	28

Inscrivez-vous à l'infolettre de la Ville

Restez à l'affût des dernières nouvelles!

www.boisbriand.ca/infolettre



Suivez-nous!



Coordination :

Service des communications

450 435-1954, poste 7427

communications@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Révision : Annie Trudel
- Photographie : Sébastien Gervais, Patrick Deschamps et Benoît Champagne
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2022. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : Mars 2023

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 6 décembre, le conseil municipal adoptait le budget pour la prochaine année. La hausse moyenne du compte de taxes pour 2023 sera de 4,5 %.

À l'instar de plusieurs municipalités québécoises, l'élément majeur au sein de cet exercice est sans contredit l'augmentation marquée du rôle d'évaluation 2023-2024-2025, qui atteint 37,88 % pour l'ensemble des catégories. La valeur d'une résidence unifamiliale moyenne augmente de 49,92 %, passant de 320 202 \$ à 480 035 \$ en 2023. Je vous rappelle que celui-ci est déterminé par une firme indépendante et qu'il reflète le marché au 1^{er} juillet 2021. Afin d'atténuer autant que possible l'impact de ce nouveau rôle, les taux de la taxation résidentielle, commerciale et industrielle ont été ajustés à la baisse. Cette mesure, combinée au gel de taxes de services ainsi qu'à l'affectation d'un montant de 2 700 000 \$ provenant du surplus libre accumulé au budget d'opérations, limitera ainsi l'augmentation du compte de taxes à 191 \$ pour une résidence d'une valeur moyenne de 480 035 \$. Les taux d'intérêt applicables aux comptes de taxes passeront également de 18 % à 9 % dès le 1^{er} janvier 2023.

Les faits saillants du budget 2023 seront inclus dans l'enveloppe du compte de taxes, qui sera posté le 9 janvier. Pour en apprendre davantage, je vous invite à écouter la webdiffusion de la séance du 6 décembre, accessible au boisbriand.ca.

Le citoyen au cœur de nos actions

Nous traversons une période d'incertitude économique qui touche tout le monde à divers degrés, et nous déployons nos efforts afin d'en limiter les répercussions. Sachez que vous êtes encore et toujours au centre de nos actions et décisions.

Les différents services de l'administration municipale ont travaillé sans relâche tout au long de l'année pour répondre à vos plus hautes attentes. C'est en parcourant le bilan des activités et réalisations de chacun d'eux aux pages 4 à 7 que nous pouvons constater à quel point les employés municipaux n'ont pas chômé! Je les remercie de leur dévouement en ce sens.

Nos meilleurs vœux

Le temps des fêtes est à nos portes. En cette période de réjouissances, n'oublions pas que certaines personnes n'ont malheureusement pas la chance de compter sur la présence de proches pour les accompagner ou font face à des défis financiers ou sociaux. Que ce soit par votre temps ou un don, chaque geste compte pour briser l'isolement.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une multitude de moments précieux auprès de vos proches et une année 2023 remplie de joie et de tendresse.

Votre mairesse,



Christine Beaudette



Maude Whittom
438 881-3960
District Sanche (1)



Simon Sesto Cifola
514 892-2749
District Dugué (2)



Camille Joli-Coeur
514 699-5026
District Filion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
Maire suppléant
450 434-0004
District Brosseau (5)



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)



Le conseil vous informe

Consultez l'ordre du jour, les procès-verbaux et les séances en webdiffusion au www.boisbriand.ca.

Les conseillers municipaux Jean-François Hecq, Daniel Kaeser et Maude Whittom ont été nommés à l'Union des municipalités du Québec, où ils siégeront respectivement comme membres de la Commission femmes et gouvernance, de la Commission de l'aménagement et des transports et de la Commission de la formation.



Prochaines séances | 19 h 30

- | | | | |
|--------------|-----------|----------------|--------------|
| • 17 janvier | • 4 avril | • 4 juillet | • 3 octobre |
| • 7 février | • 2 mai | • 15 août | • 7 novembre |
| • 7 mars | • 6 juin | • 12 septembre | • 5 décembre |

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Voici déjà arrivé le moment de l'année où les rétrospectives s'imposent, non seulement pour voir nos accomplissements, mais surtout pour envisager les prochaines actions.

Un constat clair se dégage de cette liste : les services municipaux et les élus unissent leurs efforts pour mettre en valeur Boisbriand et répondre aux attentes des citoyens.

En parcourant le bilan annuel des activités et des réalisations de chaque service, nous pouvons mesurer l'ampleur des efforts déployés par l'administration municipale afin d'offrir aux citoyens des services à la hauteur de leurs attentes.

La mairesse,
Christine Beaudette

Conseil municipal

Ce bilan constitue un très bref survol de ce qu'ont accompli nos équipes de travail pour donner vie à la vision du conseil. Nous sommes particulièrement fiers de la collaboration des services qui, déjà, ont mené à terme plusieurs de nos priorités.

Urbanisme

- Mise sur pied de la Fiducie agricole Boisbriand (FAB) promouvant l'agriculture biologique urbaine
- Réalisation du processus de participation publique et établissement d'un plan de revitalisation du chemin de la Grande-Côte (en cours)

Travaux publics

- Création d'un Comité de ville sécuritaire où sont abordées les questions reliées à la sécurité des citoyens

Communication et relation avec les citoyens

- Image de marque et infrastructures municipales (en cours)
- Création d'occasions d'échanges conviviaux entre élus et citoyens : Pause-café avec vos élus
- Centralisation de la réception des demandes d'information et des requêtes (en cours)

Direction générale

Assure les communications entre le conseil municipal et les services municipaux et donne vie aux orientations des élus avec la collaboration des employés.

16

rencontres de travail du conseil municipal et du Comité d'orientation et de développement stratégiques

Service des finances

Assure la gestion financière des taxes et des évaluations municipales ainsi que la perception des revenus de la Ville, en plus de faire le suivi de la comptabilité, du budget et de l'approvisionnement.

- Élargissement du paiement en ligne pour inclure de nouvelles factures émises par la Ville, notamment les droits de mutation et l'excédent d'eau
- Inclusion de la facture d'excédent d'eau au compte de taxes 2024 pour les citoyens résidentiels de même que pour les commerces et les industries de petite taille

Service des communications et des relations avec les citoyens

Diffuse les décisions du conseil municipal, promeut les activités, réalise le soutien visuel et gère les outils de communication. Travaille à la mise en place d'un service de première ligne aux citoyens (guichet unique).



1715

nouveaux abonnés à la page Facebook



647 k

pages vues sur le site Web



16

publications de l'infolettre municipale

- Publication de l'*Info Boisbriand*
- Publication du *Loisir Express*

Organisation d'activités de reconnaissance des citoyens :

- Célébration des anniversaires de mariage
- Signature du livre d'or

Mise en place de la plateforme de consultation citoyenne *onjase.ca*





Service juridique et greffe

Assure le soutien juridique nécessaire à la tenue et au suivi des séances du conseil. S'occupe des processus d'appels d'offres, des avis publics et de l'adoption des règlements. Le greffe de la cour municipale gère l'ensemble des activités de la cour et perçoit les amendes.

- Mise en place de la division Approvisionnements comprenant du personnel hautement qualifié chargé d'assurer les bonnes pratiques en matière de gestion contractuelle lors d'achat de services ou de biens

19

séances ordinaires et extraordinaires

224

demandes d'accès aux documents

603

résolutions adoptées par le conseil municipal

+ 400

demandes de certificats et assermentations

+ 20

règlements entrés en vigueur

102

demandes de prix et d'appels d'offres publics (vérifiées et corrigées)

8

périodes de consultations publiques

Service du génie

Organise et supervise principalement les travaux civils de la Ville (pavage, fondation de rue, services municipaux) tout en assurant le soutien technique et en préparant les documents nécessaires aux règlements d'emprunt. Gère les dossiers relatifs à l'eau (potable et usée) et aux matières résiduelles.

La Ville investit 18,26 M\$ dans ses infrastructures, dont :

Nature des travaux	Emplacement des travaux
Travaux d'installation de services municipaux, de fondation de rue, d'éclairage et d'aménagement paysager	Rues Jean-Claude-Langlois et Marie-Desjardins, av. Moïshe, pl. Suzie-Paquette et parc du secteur du Faubourg
Travaux de pavage et de couche d'usure	Cr. Corno
Réfection du collecteur sanitaire	Boul. de la Grande-Allée, du ch. de la Côte Sud à l'av. Bourassa
Réfection de toiture	Aréna, bibliothèque, caserne, usine d'épuration et poste de police
Ajout d'une voie de virage	Rue des Francs-Bourgeois
Réfection de rue et d'infrastructures souterraines	Rue Lavigne
Construction d'une station de surpression	Rue Jean-Claude-Langlois

Service d'urbanisme

Assure la cohérence du développement sur le territoire en harmonie avec la qualité de vie des citoyens tout en respectant les obligations des défis urbains. Assure également le processus d'obtention de permis en concordance avec les règlements municipaux.

404 permis et certificats délivrés

15 réunions du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, dont 4 réunions spéciales

- Création de la division Planification et projets et de la division Permis et inspections dans un but d'efficience
- Collaboration à la mise en place du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Gestion du programme municipal d'aide financière pour la protection, la transmission et la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux (référence règlement RV-1700)
- Candidature retenue pour le projet Sous les pavés, qui vise à déminéraliser à la main, et de manière participative, des espaces publics
- Analyse d'un projet résidentiel de 349 portes de la rue Jean-Claude-Langlois (secteur du chemin de la Côte Nord) pour le projet résidentiel des Boisés Dion.

Service des loisirs

Offre des services et un soutien à l'organisation d'activités encadrées et libres dans le domaine du loisir, et réalise des activités et des projets de qualité, accessibles et diversifiés.

Bibliothèque



116 224

prêts de documents papier



5910

prêts de livres numériques

1336

prêts de CD, DVD et livres audio

5570

acquisitions de documents papier

574

acquisitions de documents numériques

35

acquisitions de livres audio numériques

62

activités offertes

Loisirs



11 269

cartes-loisirs actives

4356

cartes actives pour la piscine de Saint-Eustache

208

activités offertes

4112

inscriptions aux activités offertes

1916

inscriptions aux camps de jour et 1158 inscriptions au service de garde



18

événements grand public



Brigitte Boisjoli lors du spectacle de clôture des Beaux lundis d'été

- Mise à jour de la politique culturelle



Service des travaux publics

Gère l'ensemble des activités liées à l'entretien des parcs, des espaces verts, des plateaux sportifs, du réseau d'aqueduc et d'égouts, du réseau routier incluant les trottoirs ainsi que les pistes cyclables. Assure également la gestion des équipements, des bâtiments et de la machinerie de la municipalité. Chapeaute les dossiers touchant l'environnement, la pépinière municipale, la foresterie urbaine, l'horticulture, l'arboriculture, les collectes de branches et les permis d'arrosage et d'abattage d'arbres.

7

rencontres du Comité de sécurité routière et 41 dossiers analysés

30

arbres livrés pour le programme « Un arbre pour la vie »

1490

requêtes ouvertes aux Travaux publics

175

arbres fruitiers plantés à la pépinière municipale (projet pilote de production biologique)

2927

requêtes ouvertes à la Ligne verte

+ 250

arbres plantés dans la ville

- Installation de 3 stations de réparation de vélos
- Sécurisation de la traverse piétonnière sur Grandes-Tourelles
- Début de la conversion aux DEL des têtes de lampadaires

Incitatifs d'achat et programmes spéciaux

- 111 demandes reçues pour l'achat de couches lavables ou de produits hygiéniques durables. Remboursements cumulatifs de 6560,44 \$
- 6 demandes reçues pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie ou d'un composteur domestique



Service de sécurité incendie (SSI)

La mission du SSI est de protéger la santé, de sauver des vies, de protéger les biens et de sauvegarder l'environnement sur le territoire de la ville de Boisbriand et des autres villes qu'il dessert. Le SSI gère les programmes et les services liés au combat des incendies, développe et met en œuvre des programmes de prévention et intervient lors de situations d'urgence.

Le SSI répond à plus de **3200** appels en matière de sécurité incendie, de recherche, de sauvetage technique et de premiers répondants médicaux.

1305 appels pour des interventions d'urgence

- 373 alarmes incendie et fumée apparente
- 47 incendies
- 267 accidents de la route
- 530 assistances à un autre service incendie
- 38 fuites de gaz
- 5 sauvetages nautiques ou sur glace
- 5 sauvetages techniques
- 40 interventions sur le réseau électrique extérieur dues à des événements climatiques

1977

appels de premiers répondants médicaux

2677 inspections

résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles (tous risques confondus)

Le SSI élabore près de **85 plans** particuliers d'intervention (PPI) dans les bâtiments de catégorie de risque élevé et très élevé.

Enfin, **plus de 4130 citoyens** ont été rencontrés lors des **16** activités de prévention et d'éducation du public, dont à la fête nationale, au BBQ avec Grizou (la mascotte du SSI) et au brunch des aînés. Le SSI a produit des capsules vidéo éducatives pour le programme de prévention des tout-petits.



Le chef aux opérations Martin Bélanger, le lieutenant Simon Courcelles, le chef aux opérations et à la formation Éric Lamothe-Coulombe et le pompier admissible Julien Delfausse Di Palma

Le saviez-vous?

Quatre pompiers et chefs du Service de sécurité incendie de Boisbriand ont obtenu le certificat US&R Rescue Specialist de l'Université A&M du Texas après avoir suivi la formation visant à acquérir et à améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans divers sauvetages techniques tels que les sauvetages en espace clos, en hauteur, après effondrement de structure ou de tranchée, en milieu nautique, sur glace et nécessitant la désincarcération de victimes d'accidents automobiles, de camion ou de train.

Seulement **8 pompiers** détiennent ce diplôme au Canada, **dont 4 à la ville de Boisbriand**, et **236** à l'échelle mondiale.

À ce jour, **35 ententes** intermunicipales ont été signées avec des villes du Québec concernant des offres de service en matière de sauvetage technique et 11 autres sont en attente de signature.

Service des technologies de l'information

Gère les activités reliées à la planification, au développement, à l'intégration, à l'entretien et au contrôle des technologies de l'information. Aussi responsable de la géomatique.

- Développement d'un outil de gestion des infrastructures et du mobilier urbain dans les parcs de la ville
- Réalisation d'un projet d'imagerie aérienne haute définition pour cartographier le territoire et ainsi doter la ville d'un outil visuel précis
- Implantation d'un système interne de gestion de requêtes performant
- Participation au volet technologique du projet de transfert de la répartition 911 incendie à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville
- Accompagnement du Service des ressources humaines dans l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion

Service des ressources humaines

Offre son expertise en matière d'embauche, de relations de travail, de santé et de sécurité du travail, de rémunération et d'avantages sociaux. Coordonne des formations et assure le suivi de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre.

- **Gestion de la formation, de la relève et de la transmission de connaissances**

150 entrevues

- **108 embauches** :
 - 30 employés de camp de jour
 - 25 employés permanents
 - 29 employés temporaires ou contractuels
 - 25 employés saisonniers

Les statistiques énumérées reflètent la réalité au moment de mettre sous presse.

Le déneigement en chiffres

L'hiver à Boisbriand se caractérise par des chutes de neige totalisant environ 217 cm (moyenne des années 2013-2014 à 2018-2019) souvent entrecoupées d'épisodes de pluie verglaçante et de périodes de froid intense. Les périodes de redoux semblent de plus en plus fréquentes au fil du temps.

Le résultat des opérations de déneigement est directement influencé par la période de la journée où elles sont effectuées. Aussi, la séquence des opérations peut changer en raison du soleil, du froid et du vent, et l'efficacité des fondants varie selon le nombre de véhicules sur les voies de circulation et le type de route.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



122 km

de voies publiques



35 km

de trottoirs et de pistes cyclables déneigés



37 km

de voies publiques où la neige et la glace sont ramassées à la suite de précipitations



32 sentiers
piétonniers déblayés

5 km de sentiers
de parc déblayés

2860 puisards
pour la captation des eaux de pluie et de fonte des neiges

830 bornes
d'incendie

5 écoles primaires
dont les débarcadères sont déneigés : écoles de la Clairière, du Mai, Gabrielle-Roy, Gaston-Pilon et des Grands-Chemins

7 parcs
industriels

Équipement de la Ville destiné au déneigement

4 camions dix roues

1 camion six roues

1 chargeur articulé pour les sentiers piétonniers

2 chargeurs articulés pour le déblaiement des bornes d'incendie

Équipement de l'entrepreneur responsable du déblaiement et du déneigement des rues

4 niveleuses

8 chargeurs sur roues (munis d'une lame mobile)

3 tracteurs pour trottoirs et pistes cyclables surélevées

2 souffleurs

Nous déneigeons... avec votre collaboration!

Les véhicules stationnés de chaque côté de la rue ne doivent en aucun cas obstruer le passage des véhicules d'urgence (ambulance, camion de pompier, etc.) et de déneigement.

Problème de déneigement?

Votre rue n'a pas été déneigée à la suite d'une tempête de neige? Téléphonnez au Service des travaux publics au 450 437-4620, ou faites le 450 435-2421 pour communiquer avec la Régie intermunicipale de police si c'est la fin de semaine.

Stationnement hivernal de nuit

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule sur tout chemin public entre minuit et 7 h, en vertu du règlement RV-1366. Le non-respect de la réglementation peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction et le remorquage du véhicule aux frais de son propriétaire.

Stationnements alternatifs déneigés

- Centre récréatif
- Centre d'excellence Sports Rousseau
- Parcs Wilfrid-Dion et Pellerin

Surveillez la nouvelle signalisation limitant à 48 h certaines cases de stationnement pour permettre un meilleur déneigement de ces espaces.

Vignette

Le stationnement hivernal de nuit est permis dans les rues sous certaines conditions à l'achat d'une vignette de stationnement hivernal.

Information : www.boisbriand.ca/stationnement



Ne jetez pas votre neige sur les bornes d'incendie!

Le dégagement autour d'une borne doit être de 1,5 m. De plus, il est interdit à tout entrepreneur privé de souffler ou de déposer la neige des entrées privées sur les bornes d'incendie, sous peine d'amende prévue au règlement municipal.

Évitez un accident cet hiver

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville invite les citoyens à bien déneiger leur véhicule, à adapter leur conduite aux conditions climatiques et à prendre le temps de bien dégivrer leur pare-brise afin de bien voir la route.

La personne qui conduit un véhicule routier dont les phares, les feux, les réflecteurs, le pare-brise ou les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur commet également une infraction passible d'une amende en vertu du Code de la sécurité routière.



Des citoyens honorés

Le 20 octobre, les membres du conseil étaient heureux de recevoir plusieurs Boisbriannais qui se sont illustrés dans divers domaines. Ces derniers ont été invités à signer le livre d'or afin de souligner leur contribution au rayonnement de la ville.



Alice Rancu, troisième au concours Blainville en chansons 2022 et récompensée par la Société nationale des Québécoises et Québécois, région des Laurentides, pour sa deuxième place au même concours en 2021.

Clément Bigras, Florence Gauthier, Jean-Philippe Guilbeault, Yoan Laflamme, Olivier Lefebvre, Jasmine Lemieux et Freud Kersley Romulus, athlètes à la 55^e finale des Jeux du Québec – Laval 2022 dans leur discipline respective : basketball masculin, natation, baseball (2), soccer masculin, balle-molle et athlétisme.

Justine Paradis, athlète aux Jeux d'été du Canada – Niagara 2022 dans la discipline féminine de la crosse en enclos.

Mario Laliberté, dévoué auprès des jeunes sportifs de la région et engagé au sein de l'Association de baseball mineur des Spartiates ces 12 dernières années, pour lesquelles il a été intronisé au Temple de la renommée du club.

Roger Barrette, engagé au sein de la communauté, travailleur communautaire au CISSS des Laurentides pendant plus de 40 ans – il a reçu une mention de la Chambre des communes d'Ottawa pour l'ensemble de sa carrière.

Victor Tremblay, boxeur nommé au sein de l'équipe canadienne junior haute performance dans cette discipline.



Une mention méritée pour Laury Gauthier

Félicitations à la Boisbriannaise Laury Gauthier, première maîtresse de 2^e classe, qui a reçu la Citation du lieutenant-gouverneur du Québec l'été dernier au Centre d'entraînement des cadets de Bagotville.

Conseils de prévention de saison

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Boisbriand vous invite à suivre ces quelques conseils afin de passer un temps des fêtes sécuritaire avec votre famille.

- Si vous optez pour un sapin naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé. Déposez le tronc dans un récipient rempli d'eau et assurez-vous que le niveau d'eau soit en tout temps suffisant pour que le tronc reste imbibé, afin d'éviter que l'arbre s'assèche. Maintenez l'arbre fermement en place et installez-le loin des sources de chaleur, telles que le foyer, les chandelles allumées, les conduits de chauffage, etc.
- Utilisez uniquement des lumières et des rallonges électriques homologuées par un organisme reconnu (CSA, ULC ou UL) et assurez-vous de ne pas surcharger les rallonges et prises de courant électriques.
- Éteignez toujours les lumières décoratives avant de quitter la maison ou d'aller au lit et assurez-vous de garder un dégagement sécuritaire entre les décorations de Noël et toutes sources de chaleur.
- N'utilisez jamais des lumières d'extérieur à l'intérieur et vice-versa.
- Les cendres de foyer sont compostables, mais assurez-vous qu'elles soient refroidies depuis au moins sept jours avant de les transférer dans le bac brun. Vous devez les faire refroidir à l'extérieur dans un récipient métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique. Le récipient doit être déposé sur une base incombustible à au moins 1 m de tout objet, construction et végétation.



Vérifier son avertisseur de fumée : un geste simple qui sauve des vies

Lors du changement d'heure, prenez l'habitude de procéder à la vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée de même qu'au changement de la pile de ceux-ci. N'utilisez jamais une pile rechargeable dans un avertisseur.

Si un avertisseur de fumée est âgé de plus de 10 ans, il est temps de le changer et privilégiez les avertisseurs munis d'une pile au lithium. Si vous possédez un garage attenant à votre maison, un chauffage auxiliaire ou des équipements alimentés au gaz propane ou naturel, n'oubliez pas d'installer un détecteur de monoxyde de carbone. Vous pouvez retrouver des appareils de détection combinés (fumée et monoxyde de carbone).

Dans 33 % des cas d'incendie, la détection était absente ou non fonctionnelle.



Une initiative pour favoriser un milieu de vie sain et sécuritaire chez les aînés

Grâce au programme Rappid+Or et Sécur+Or, les résidents de plus de 65 ans qui souhaitent demeurer dans leur maison reçoivent une visite préventive ainsi qu'une trousse contenant plusieurs renseignements et objets favorisant la sécurité à domicile.

Ainsi, une équipe formée d'un pompier, d'un policier et d'un bénévole ira rencontrer l'aîné à domicile dès son inscription à ces programmes au Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp.

Inscription : 450 430-5056, poste 231 ou transport@cabsb.org

Hiver 2023 | boisbriand.ca

Un policier en milieu scolaire à l'École Jean-Jacques-Rousseau

Une présence positive dans la communauté



La mairesse Christine Beaudette est accompagnée du directeur de l'École Jean-Jacques-Rousseau, Jonathan Laflamme, de l'inspecteur Martin Charron, de la RIPTB, et de l'agent Rheault.

Un premier protocole de collaboration a été signé entre l'école secondaire, la Ville de Boisbriand et la Régie intermunicipale de Police Thérèse-De Blainville (RIPTB).

Cette entente répond aux obligations ministérielles de maintenir la sécurité dans les écoles et à l'engagement de maintenir un climat scolaire sécuritaire et bienveillant, ainsi qu'à l'objectif du plan d'engagement à la réussite du Centre de service scolaire des Mille-Îles, qui consiste à assurer des milieux de travail et d'apprentissage sains et sécuritaires pour les élèves et le personnel.



Revitalisation du ch. de la Grande-Côte : un projet en route!

Pour répondre aux préoccupations des citoyens et des acteurs locaux, la Ville a lancé au printemps dernier une démarche de consultation rassemblant une variété d'activités et d'outils pour se doter d'une vision concertée quant à l'avenir du chemin de la Grande-Côte. L'exercice a permis de dégager une synthèse des idées développées durant l'ensemble de la démarche et le résultat est présenté dans le Rapport synthèse des activités de consultation, accessible sur onjase.boisbriand.ca.

L'élaboration du Plan stratégique d'urbanisme est enclenchée. Celui-ci proposera une vision concertée pour l'avenir du secteur, les grandes orientations et des propositions qui viendront baliser le développement et l'aménagement du territoire.

En 2023, le conseil adoptera le plan stratégique d'urbanisme afin de refléter les besoins du secteur.

Nouveau rôle d'évaluation 2023-2024-2025

Le 1^{er} janvier 2023 marquera l'entrée en vigueur du nouveau rôle triennal d'évaluation.

La nouvelle évaluation, qui reflète la valeur de votre propriété au 1^{er} juillet 2021, servira pour vos comptes de taxes municipales 2023, 2024 et 2025. Vous recevrez un avis d'évaluation indiquant les changements relatifs à votre propriété avec votre compte de taxes municipales 2023. Le nouveau rôle est également accessible au www.boisbriand.ca/role.

Lors du dépôt d'un nouveau rôle, les taux de taxes sont généralement ajustés afin de compenser les variations de valeur au rôle. Cependant, les propriétés dont la valeur a augmenté davantage que la moyenne pourraient voir leurs taxes foncières augmenter, et vice-versa.

À titre d'information, l'augmentation moyenne de la valeur foncière de l'ensemble des propriétés (résidentielles, commerciales et industrielles) est de 37,9 % et celle de la catégorie des immeubles résidentiels est de 45,7 %.

Rencontre avec les évaluateurs

L'établissement des nouvelles valeurs au rôle a été réalisé par une firme externe et indépendante d'évaluateurs agréés. Les évaluateurs seront disponibles au cours du mois de janvier pour rencontrer les citoyens qui désirent obtenir des précisions concernant la nouvelle évaluation de leur propriété. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez téléphoner au 450 435-1954.

Demande de révision du nouveau rôle d'évaluation foncière

Une demande peut être déposée en personne ou envoyée par courrier recommandé à la Ville au plus tard le 30 avril 2023. Il suffit de remplir le formulaire prescrit et d'acquitter les frais applicables indiqués dans la section « Pour demander une révision » sur l'avis d'évaluation.

Compteur d'eau

La lecture du compteur d'eau doit être transmise **au plus tard le 8 février** au www.boisbriand.ca/eau. Des frais de 75 \$ seront facturés pour les lectures non transmises.

NOUVEAUTÉ • Prenez note que l'excédent d'eau 2022 figurera sur le compte de taxes municipales 2024.

Information et assistance : 450 435-1954 ou eau@ville.boisbriand.qc.ca

Compte de taxes 2023

Inscription au compte de taxes en ligne

En recevant votre prochain compte de taxes en format numérique, vous pourrez :

- consulter votre compte en tout temps;
- planifier les paiements à venir;
- vérifier le solde du compte;
- recevoir une notification par courriel dès qu'il est prêt.

Inscrivez-vous au www.boisbriand.ca/compte-taxes-en-ligne.

Paiement du compte de taxes

Les comptes seront postés au début janvier 2023. Ils sont payables en trois versements (si plus de 300 \$) aux dates suivantes :

- 8 février;
- 9 mai;
- 7 août.

Puisqu'aucun rappel ne sera envoyé, si vous payez par chèque, il est recommandé de joindre les deuxième et troisième versements (chèques postdatés) au premier versement, s'il y a lieu.

Modes de paiement

- En ligne au www.boisbriand.ca par :
 - virement bancaire
 - carte de crédit (frais de 1,98 % du montant payé)
 - À votre institution financière canadienne (n° de référence requis)
 - Chèque envoyé par la poste ou déposé dans la chute à courrier de l'hôtel de ville
 - Au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville (argent comptant, carte de débit et chèque)
- Veuillez nous aviser si vous ne recevez pas votre ou vos comptes de taxes de 2023.

Branches

L'inscription à la collecte de branches reprendra au printemps 2023. Entre-temps, voici des options pour vous en départir :

Entreposez-les dans votre cour arrière jusqu'au retour de la collecte au printemps prochain.

Les branches de 30 cm ou moins dont le diamètre est de 4 cm ou moins peuvent être jetées dans le bac brun. Les longues branches minces doivent être coupées en petits tronçons de 30 cm ou moins avant d'aller dans le bac.

L'Écocentre, situé au 105, rue Blanchard à Sainte-Thérèse, accepte les branches moyennant certains frais. Preuve de résidence requise. **Information** : 450 434-1440, poste 2100 ou www.boisbriand.ca/ecocentre.

Collecte de sapins le 10 janvier

Votre sapin naturel doit être dépouillé de toute décoration et ne doit pas être attaché ni placé dans un sac. Il doit être placé en bordure de rue au plus tôt la veille de la collecte et au plus tard à 7 h le matin de la collecte.

Évitez de mettre votre sapin à la rue plus tôt, car les sapins prisonniers des bancs de neige ne peuvent pas être ramassés.



Présence d'animaux sauvages

En hiver, plusieurs animaux sauvages s'approchent des habitations à la recherche de nourriture facilement accessible. Toutefois, il faut éviter de perturber l'équilibre naturel en les nourrissant artificiellement. En effet, l'alimentation fournie par l'humain n'est pas appropriée et risque de provoquer des attroupements d'animaux, en toute saison, qui engendreront la dégradation de leur habitat. Que ce soit dans votre cour ou au parc, évitez d'approcher les animaux sauvages et laissez la nature suivre son cours.



Les bacs et l'hiver

Le bac de recyclage : après une tempête et avant la collecte, pensez à déneiger le couvercle de votre bac de récupération pour éviter que de grandes quantités de neige se retrouvent au centre de tri et nuisent aux opérations.

Le bac brun : pour éviter que les matières gèlent dans le bac et qu'elles figent sur les parois, emballez-les dans du papier ou du carton.

Dans tous les cas, placez votre bac dans un espace déneigé de votre entrée et non dans la rue afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.



Éteignez le moteur!

Saviez-vous que selon le Règlement sur la qualité de vie, il est interdit de laisser le moteur fonctionner pendant plus de trois minutes lorsque votre véhicule est à l'arrêt? Le fait de laisser tourner votre moteur au ralenti est non seulement proscrit, mais vous fait gaspiller du carburant et entraîne aussi une augmentation des gaz à effet de serre.



CALENDRIER DES COLLECTES 2023

À DÉTACHER ET À CONSERVER

L'ABC des collectes

Rappel sur les collectes

- Les collectes ont lieu entre 7 h et 18 h.
- Les bacs sont autorisés en bordure de rue à partir de 18 h la veille de la collecte jusqu'à 22 h le jour de la collecte.
- Lors des collectes régulières, seul le contenu des bacs est ramassé.
- Vos bacs n'ont pas été vidés? Composez le 450 435-1954.

Où et comment placer les bacs

- Les bacs doivent être placés côte à côte à au moins 30 cm (1 pi) les uns des autres et à une distance d'au moins 1 m (3 pi) de tout obstacle (auto, poteau, muret).
- Les bacs doivent être déposés dans l'entrée privée (et non dans la rue) et les roues doivent être placées du côté de la résidence.
- Les bacs et les matières ne doivent pas nuire à la circulation et aux opérations de déneigement ni empiéter sur une voie cyclable ou un passage piétonnier.



Journées et secteurs de collectes

Journées :

S'appliquent aux collectes régulières, aux collectes avec surplus et aux collectes de déchets excédentaires.

Secteurs (A et B) :

S'appliquent seulement à la collecte régulière de déchets.

Secteur A

RUE	JOURNÉE
A	
Adrien-Chartrand	Mardi
Alexandre-le-Grand	Jeudi
Alexis-Carrel	Jeudi
Alfred-Pellan	Jeudi
Anderson	Jeudi
Anquetil	Jeudi
Antoine-Daniel	Jeudi
Aragon	Jeudi
Aristote	Jeudi
B	
Bastille	Vendredi
Beaujolais	Vendredi
Beauséjour	Vendredi
Bergerac	Vendredi
Bériot	Vendredi
Biarritz	Vendredi
Blais	Vendredi
Boischatel	Vendredi
Boiselle	Vendredi

Bolduc	Vendredi
Borduas	Vendredi
Bossuet	Vendredi
Bourassa	Vendredi
Bourgogne	Vendredi
Brébeuf	Vendredi
Bretagne	Vendredi
Brisson	Vendredi
Bruyère	Vendredi
Bujold	Vendredi
C	
Cabana	Jeudi
Cadoret	Jeudi
Camus	Mardi
Cardinal	Jeudi
Carignan (n ^{os} 1103 à 1151)	Jeudi
Carpentier	Mercredi
Cartier	Mercredi
Castelneau	Mercredi
Chablis	Jeudi
Chabot	Mercredi
Chambord	Mercredi
Chambrier	Mardi
Champagne	Mercredi

Champfleury	Mardi
Champigny	Mardi
ChAMPLAIN	Mardi
Chanterelle	Mercredi
Charles-Darwin	Mercredi
Châtaignier	Mercredi
Chênaies	Mercredi
Chevalier	Jeudi
Chevrillard	Mercredi
Chopin	Mardi
Claudé	Mardi
Clemenceau	Mardi
Commissaires	Mardi
Commune	Mercredi
Corno	Mardi
Coubertin	Mercredi
Courcelles	Mardi
Courval	Mardi
Cousteau	Mercredi
D	
De Boisbriand	Mardi
Debussy	Mercredi
De Callières	Mardi

Delacroix	Mercredi
Delage	Mercredi
Descartes	Mercredi
Diderot	Mercredi
Dubois (n ^o 2000)	Vendredi
Dunant	Mercredi
E	
Elzéard-Bouffier	Vendredi
Entreprises	Jeudi
F	
François-Brassard	Vendredi
Frédéric-Back	Vendredi
G	
Galais	Jeudi
Germaine-Guèvremont	Jeudi
Grande-Allée (n ^{os} 505 à 1700)	Mardi
Grande-Allée (n ^{os} 3153 à 3245)	Vendredi
Grande-Côte (n ^{os} 156 à 380)	Mardi
I	
Ignace-Bourget	Vendredi
Île-de-Mai	Mardi

Île-Malouin	Mardi
Île-Morris	Mardi
Îles	Mardi
J	
Jacques-Brel	Vendredi
Jean-Besré	Vendredi
Jean-Charles-Bonenfant	Vendredi
Jean-Giono	Jeudi
Joly	Jeudi
J.-E. -Bernier	Vendredi
L	
Lavigne	Jeudi
Lionel-Bertrand	Vendredi
Louis-Dantin	Mercredi
M	
Maillé	Mardi
Manoir	Mardi
Marius-Barbeau	Vendredi
Merlettes	Mardi
N	
Norman-Bethune	Vendredi

P	
Papineau	Jeudi
Péribonka	Jeudi
Perron	Jeudi
Picasso	Jeudi
Pierre-Bourgault	Vendredi
Pierre-Dansereau	Mercredi
Pins	Mardi
Prévost	Jeudi
Promenade	Jeudi
Provencher	Jeudi
R	
Raymond	Vendredi
Renaissance	Vendredi
Renaud	Vendredi
Rivière-Cachée	Vendredi
Roi-René	Vendredi
Rose-des-Cèdres	Jeudi
S	
Sanche (n ^{os} 307 à 399)	Jeudi
Serge-Deyglun	Mercredi
T	
Trépanier	Jeudi

Secteur B

RUE	JOURNÉE
1 ^{re} Avenue	Jeudi
2 ^e Avenue	Jeudi
3 ^e Avenue	Jeudi
4 ^e Avenue	Jeudi
5 ^e Avenue	Jeudi
6 ^e Avenue	Jeudi
9 ^e Avenue	Jeudi
A	
Alain-Grandbois	Mardi
Alfred-DesRochers	Mercredi
Alfred-Laliberté	Vendredi
Ambroise-Lafortune	Vendredi
André-Laurendeau	Vendredi
Arthur-Buies	Vendredi
B	
Balzac	Vendredi
Baudelaire	Vendredi
Beaudet	Vendredi
Bernard	Vendredi
Blanche-Lamontagne	Vendredi
Boisclair	Vendredi
Bolivar	Vendredi

Bougainville	Vendredi
Brahms	Vendredi
Brassens	Vendredi
C	
Calixa-Lavallée	Mercredi
Card	Mercredi
Carignan (n ^{os} 500 à 593)	Mardi
Caumartin	Mardi
Chabanel	Mercredi
Chamberlain	Mercredi
Chambly	Mercredi
Champêtre	Mardi
Chapais	Mercredi
Charlesbourg	Mercredi
Charles-Olivier	Mardi
Charlevoix	Mercredi
Charlotte-Boisjoli	Vendredi
Châteauneuf	Mardi
Châtelois	Mardi
Châtillon	Mardi
Chaumont	Mardi
Chauvenet	Mardi
Chauvin	Mercredi
Chavigny	Mercredi
Chayer	Mardi
Chénier	Mercredi

Clément	Mercredi
Cloutier	Mercredi
Colbert	Mardi
Collin	Mercredi
Colombier	Mardi
Constant	Mardi
Côte Nord	Vendredi
Côte Sud	Vendredi
Cotnoir	Mardi
Cournoyer	Mardi
Courville	Mardi
Couturier	Mardi
Curé-Boivin	Jeudi
Curie	Mercredi
D	
De Beauvoir	Vendredi
Diane-Juster	Mercredi
Doris-Lussier	Vendredi
Dubois (n ^{os} 1 à 42)	Jeudi
E	
Élisabeth	Mercredi
Émile-Nelligan	Mercredi
F	
Félix-Leclerc	Mercredi
Ferland	Vendredi
Filion	Mercredi

Fortin	Mercredi
Francs-Bourgeois	Vendredi
G	
Gabrielle-Roy	Mercredi
Garneau	Mardi
Gauguin	Mardi
Gilles	Jeudi
Gilles-Vigneault	Mercredi
Grand-Saint-Charles	Vendredi
Grande-Allée (n ^{os} 3305 à 4640)	Vendredi
Grande-Côte (n ^{os} 21 à 120)	Jeudi
Grande-Côte (n ^{os} 383 à 740)	Mercredi
Grandes-Tournelles	Vendredi
Guindon	Mercredi
H	
Hubert-Aquin	Mercredi
J	
Jacques-Beauchamp	Vendredi
Jacques-Godbout	Mardi
Jean-Claude-Langlois	Vendredi
Jean-Desprez	Mercredi
Jean-Duceppe	Mercredi
Jean-Paul-Lemieux	Vendredi
Jean-Pierre-Ferland	Mercredi
Jordi-Bonet	Vendredi

L	
La Fayette Est	Vendredi
La Fayette Ouest	Vendredi
Langevin	Vendredi
Lapointe	Mercredi
Laurent-O.-David	Mercredi
Lauson	Vendredi
La Vérendrye	Vendredi
Lavoisier	Vendredi
Letellier	Mercredi
Lucille-Dumont	Mercredi
M	
Marcel-Lacasse	Vendredi
Marguerite-Bourgeois	Vendredi
Marie-C.-Daveluy	Mercredi
Marie-Desjardins	Vendredi
Marie-Rose	Jeudi
Mille-Îles	Mercredi
Montcalm	Vendredi
P	
Pagnol	Jeudi
Panet	Mercredi
Pariseau	Jeudi
Parthenais	Jeudi
Pascal	Jeudi
Pasteur	Jeudi

Patriotes	Jeudi
Péladeau	Jeudi
Pelchat	Jeudi
Pellerin	Jeudi
Pelletier	Jeudi
Pépin	Jeudi
Picard	Jeudi
Pierrefontaine	Jeudi
Piette	Jeudi
Plessis	Mercredi
Poitras	Jeudi
Pomerol	Jeudi
Pothier	Jeudi
Principale	Mercredi
R	
Raymond-Lévesque	Vendredi
Réal-Béland	Vendredi
Robert	Mercredi
Roger-Lemelin	Vendredi
S	
Sainte-Henriette	Vendredi
Sanche (n ^{os} 201 à 305)	Jeudi
Suzie-Paquette	Mercredi
Y	
Yvonne-Lacroix	Mercredi

NOTE

Industries, commerces et institutions : Fiez-vous aux journées indiquées ci-dessus pour déterminer votre jour de collecte des matières recyclables et compostables. La collecte des ordures a lieu le jeudi.

Propriétés desservies par un conteneur régulier ou semi-enfouï : Les collectes ont lieu le mardi ou le vendredi.

RECYCLAGE



Collecte hebdomadaire

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

Matières acceptées

La majorité des matières acceptées répondent aux deux conditions suivantes :

- C'est un contenant, un emballage ou un imprimé.
- C'est fait en papier, en carton, en verre, en plastique ou en métal.

Collecte avec surplus

Reportez-vous au calendrier pour déposer les surplus à côté des bacs aux périodes indiquées. Sont acceptés les sacs de plastique transparent et les boîtes de carton (max. 23 kg – 50 lbs chacun).



COMPOST



Fréquence des collectes

Avril à novembre : collecte hebdomadaire

Décembre à mars : collecte bimensuelle

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

Matières acceptées

La majorité des matières acceptées répondent à l'une des conditions suivantes :

- Ça se mange ou c'est une partie de quelque chose qui se mange.
- C'est un résidu de jardin (sauf les grandes branches).
- C'est en papier ou en carton souillé (le papier ou le carton propre va au recyclage).

Collecte avec surplus

Reportez-vous au calendrier pour déposer les feuilles et résidus verts à côté des bacs aux périodes indiquées. Sont acceptés les récipients rigides à poignées marqués d'un V, les sacs de papier, les boîtes de carton et les sacs de plastique transparent (max. 23 kg – 50 lb chacun).



 **Aucun sac de plastique dans le bac brun**

DÉCHETS



Collecte aux deux semaines

Journée et secteur de collecte déterminés par votre adresse.

Matières acceptées

Matières non recyclables, non compostables, non valorisables, sans danger et en fin de vie utile.

Collecte de déchets excédentaires

Collecte mensuelle

Journée de collecte déterminée par votre adresse.

Objets acceptés (liste non-exhaustive)

- Meubles
- Lavabos et toilettes irrécupérables
- Matelas

Objets refusés (liste non-exhaustive)

- Matériaux de construction avec clous, trop lourds ou en trop grande quantité
- Résidus électroniques
- Résidus dangereux
- Gros électroménagers
- Branches, troncs et souches d'arbres
- Pneus
- Palettes de bois

Les résidus doivent être empilés de façon ordonnée, ensachés ou liés en paquets (aucun bac n'est vidé lors de cette collecte).

- Poids maximal de 23 kg (50 lb) par sac ou paquet
- Volume maximal de 5 m³ (176 pi³) par adresse

AUTRES COLLECTES

Collecte de sapins naturels

Les sapins doivent être dépourvus de toute décoration. **Aucune inscription requise.**



Collecte de branches

Inscription obligatoire auprès de la Ligne verte ou au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Requêtes.

Collecte de retailles de cèdre

Inscription auprès de la Ligne verte.



450 435-1954

ligne.verte@ville.boisbriand.qc.ca

AUTRES RESSOURCES

Écocentre

Site de réemploi et de récupération des matières résiduelles à la disposition des citoyens de Boisbriand (preuve de résidence exigée).

105, rue Blanchard, Sainte-Thérèse

Horaire, tarifs et information :

450 434-1440, poste 2100

www.boisbriand.ca/ecocentre

Au Grenier populaire

Organisme offrant la cueillette à domicile des meubles (en bon état) et des électroménagers (fonctionnels ou non).

Information et cueillette : 450 623-5891

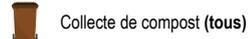
www.grenierpopulaire.com



L'application Ça va où? de Recyc-Québec est un outil de recherche facilitant le tri des matières dans le but de les acheminer au bon endroit.

Visitez le www.boisbriand.ca/collectes pour une liste plus exhaustive des matières acceptées et refusées dans chacun des bacs.





Collecte de compost (tous)



Collecte de recyclage (tous)



Collecte de déchets (secteur A seulement)



Collecte de sapins (tous)



Collecte avec surplus de compost (tous)



Collecte avec surplus de recyclage (tous)



Collecte de déchets (secteur B seulement)



Collecte des déchets excédentaires (Selon la journée habituelle de vos collectes)

JANVIER 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
			2	3	4	5	6
			9	10	11	12	13
			16	17	18	19	20
			23	24	25	26	27
			30	31			

FÉVRIER 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
					1	2	3
			6	7	8	9	10
			13	14	15	16	17
			20	21	22	23	24
			27	28			

MARS 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
					1	2	3
			6	7	8	9	10
			13	14	15	16	17
			20	21	22	23	24
			27	28	29	30	31

AVRIL 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
			3	4	5	6	7
			10	11	12	13	14
			17	18	19	20	21
			24	25	26	27	28

MAI 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
			1	2	3	4	5
			8	9	10	11	12
			15	16	17	18	19
			22	23	24	25	26
			29	30	31		

JUIN 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
					1	2	
			5	6	7	8	9
			12	13	14	15	16
			19	20	21	22	23
			26	27	28	29	30

JUILLET 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
			3	4	5	6	7
			10	11	12	13	14
			17	18	19	20	21
			24	25	26	27	28
			31				

AOÛT 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
				1	2	3	4
			7	8	9	10	11
			14	15	16	17	18
			21	22	23	24	25
			28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
						1	
			4	5	6	7	8
			11	12	13	14	15
			18	19	20	21	22
			25	26	27	28	29

OCTOBRE 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
			2	3	4	5	6
			9	10	11	12	13
			16	17	18	19	20
			23	24	25	26	27
			30	31			

NOVEMBRE 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
					1	2	3
			6	7	8	9	10
			13	14	15	16	17
			20	21	22	23	24
			27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2023							
A et B		L	M	M	J	V	
						1	
			4	5	6	7	8
			11	12	13	14	15
			18	19	20	21	22
			25	26	27	28	29

Le tri des matières pendant la période des fêtes



On les réutilise ou on les donne au suivant :

- Boîtes de biscuits en métal
- Décorations de Noël en bon état (guirlandes, lumières, couronnes, boules, bas, déguisements)
- Emballages encore beaux (sacs cadeaux, papier de soie, choux, rubans)
- Jeux et jouets en bon état
- Nappe en tissu
- Pots Mason
- Sapin de Noël artificiel en bon état
- Vêtements, robes de soirée et chandails démodés

On dépose ça dans le bac de recyclage :

- Assiettes en aluminium
- Billets de loterie non gagnant (tsé!)
- Boîtes de carton
- Canettes
- Cartes de Noël et enveloppes
- Boîtes de conserve
- Bouteilles de champagne, d'eau pétillante, de vin
- Contenants de crème glacée en carton ou en plastique
- Couvercles de métal
- Dosettes de café Nespresso (dans le sac vert fourni à cet effet)
- Papier d'aluminium (même souillé – emprisonnez la saleté à l'intérieur)
- Papier d'emballage qui se déchire
- Papier de soie
- Pellicule plastique (Saran Wrap) (dans le sac de sacs)
- Pintes de lait de poule
- Pots de marinades
- Sacs à pain en papier
- Sacs à pain en plastique (regroupés dans un sac de sacs)
- Sacs cadeaux brisés (si possible, retirez la corde ou le ruban)

On met ça au compost :

- Assiettes jetables en carton (avec les restes de pain sandwich!)
- Bouchons en vrai liège
- Cheveux et barbe fraîchement coupés pour l'occasion
- Dinde brûlée (même la carcasse!)
- Gâteau aux fruits confits trop sec
- Nappe de papier souillée
- Restes de buffet trop longtemps oubliés sur la table (dans le meilleur des mondes, on range rapidement les restes dans des plats pour emporter qu'on donne à nos invités pour prolonger le plaisir)
- Serviettes de table en papier
- Ustensiles en bois, en bagasse ou en bambou

On apporte ça à l'Écocentre :

- Contenants et emballages de styromousse
- Jouets électroniques, tablettes, cellulaires et autres « Serpuariens »
- Piles et batteries

On jette ça aux poubelles :

- Assiettes jetables en plastique
- Bas de Noël troués et non réutilisables
- Cartes cadeaux en plastique
- Chandelles
- Choux d'emballage non réutilisables
- Coupes ou flûtes de champagne cassées
- Décorations de Noël brisées (guirlandes, boules, couronnes, lumières, etc.)
- Dosettes de café en plastique
- Emballages de canne de Noël
- Enveloppes de sauce en sachet
- Jouets brisés
- Nappe en plastique
- Pailles
- Papier d'emballage métallisé
- Photos à oublier
- Rubans d'emballage non réutilisables
- Sacs de croustilles
- Sapin de Noël artificiel défraîchi
- Ustensiles en plastique
- Vaisselle cassée



Bingo!

Quelque 125 participants plus qu'enthousiastes se sont réunis le 16 septembre pour jouer au bingo. Organisée en collaboration avec les membres du Comité famille/aînés, l'activité intergénérationnelle a permis de remettre quatre paniers d'épicerie aux Services d'entraide Le Relais. Merci aux donateurs de prix : Décathlon, IGA Daigle, Armada, Prélèvement LM, Rose et cie, Maison des jeunes Sodarrid et Claude Lacasse.



Bienvenue à Boisbriand!

En octobre, près de 70 personnes ont répondu présent à la journée d'accueil des nouveaux citoyens. Elles ont bénéficié d'une visite commentée par les élus qui leur a permis de découvrir les différents attraits de la ville. Le Service de sécurité incendie et la Régie intermunicipale de police étaient sur place à leur retour pour leur souhaiter la bienvenue.



Pour de meilleures habitudes de vie

Près de 400 personnes ont participé à la Grande marche Pierre Lavoie le 16 octobre à Boisbriand.

L'événement s'est tenu simultanément dans plus de 100 villes partout au Québec, dont Saguenay, Québec et Montréal. Il proposait des parcours de marche de 5 km pour souligner l'importance des saines habitudes de vie.



L'union, ça change tout!

Félicitations aux employés municipaux qui ont contribué à la campagne de financement annuelle de Centraide Laurentides. Cette année, une somme de 4987,50 \$ est remise à l'organisme dont le réseau est composé de plus de 50 groupes communautaires répartis sur le territoire des Laurentides.

Un chaleureux merci aux membres du comité Centraide :
Line Robert, Valérie Guernon-Vézina, Émilie Trudel, Mireille Girard, Jessie Mathurin, Lynda Daunais, Chantal Gignac, Noémie Julien, Line Fortin, Nathalie Bouchard, Nathalie Cuerrier, France Fiset et Nadia Caron.



Merci pour votre don!

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Boisbriand remercie les 119 personnes qui ont tendu le bras lors de sa collecte de sang du 23 novembre.



Le sentier des frissons

Fantômes et zombies étaient de la partie le 31 octobre au Centre d'interprétation de la nature pour profiter d'une animation thématique frissonnante. Succès monstre pour ce rendez-vous qui a attiré quelque 3000 participants!



Visite à l'École Gabrielle-Roy

Les élèves de l'École Gabrielle-Roy ont réservé un accueil chaleureux à Mme Christine Beaudette le 11 novembre. La mairesse a eu le bonheur de recevoir des mains de la directrice, Mme Isabel Gonthier, et de M. René Lemay, membre du conseil d'établissement depuis plus de 20 ans, une œuvre réalisée par les élèves de première année de la classe de Mme Catherine Rivard.

Cette rencontre a permis des échanges inspirants avec les élèves sur le rôle des élus et les sujets qui leur tiennent à cœur.



Magie des lumières

Une soirée des plus éblouissantes attendait le public à la Magie des lumières le 1^{er} décembre!

Spectacle pour enfants, cantiques du temps des fêtes, chocolat chaud et animation ont précédé le décompte de l'illumination des décorations devant l'hôtel de ville. Même le vrai père Noël était de la fête! Merci aux collaborateurs IGA Extra Daigle du Faubourg Boisbriand et l'aile RGAB de la CCITB.



Des années de bonheur!

Dernièrement, le conseil municipal a souligné l'anniversaire de mariage de 10 couples boisbriannais. Organisé par le Comité des communications et des relations avec les citoyens, présidé par la conseillère Lori Doucet, l'événement a été riche en émotions!



Les Services d'entraide Le Relais jardinier

Le 13 septembre s'est tenue à la pépinière municipale la toute première Journée des récoltes, une activité du Potager engagé organisée par les Services d'entraide Le Relais. 42 jardiniers bénévoles ont travaillé au potager cette année, dont 15 jeunes! 1827 kg (4028 lb) de légumes ont été récoltés – un rendement généreux pour une première année d'existence.

Service des loisirs – Comptoir d'accueil

Lundi, 8 h 15 à 16 h 15 • Mardi et jeudi, 8 h 15 à 17 h
Mercredi, 8 h 15 à 19 h • Vendredi, 8 h à 16 h

NOUVEL
HORAIRE

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour les Boisbriannais. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au patin libre à l'aréna, au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale, de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.



En cas de perte, des frais de 7 \$ sont exigibles pour toute carte remplacée avant sa date d'expiration.

Première carte

Se présenter au Service des loisirs ou à la bibliothèque durant les heures d'ouverture avec une pièce justificative acceptée :

- Pour les 17 ans et moins : bulletin scolaire, extrait de naissance grand format ou baptistaire.
- Pour les 18 ans et plus : permis de conduire (recto et verso), compte de taxes, facture récente d'un service public (p. ex. Hydro-Québec).

Renouvellement

La carte-loisirs est renouvelée pour une période de deux ans.

En personne

Se présenter au Service des loisirs ou à la bibliothèque avec une pièce justificative durant les heures d'ouverture.

En ligne

À partir d'un mois avant sa date d'échéance :

- 1- Rendez-vous au www.boisbriand.ca/inscription.
- 2- Connectez-vous à votre compte personnel ou familial.
- 3- Télversez une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins).

Carte-loisirs électronique

Pour afficher votre carte-loisirs électronique sur l'appareil de votre choix (téléphone cellulaire, tablette, ordinateur), rendez-vous au www.boisbriand.ca/inscription » *Se connecter*. Cliquez ensuite sur « Carte ».

Carte Flexi-Loisirs

Cette carte permet de participer aux activités sans y être inscrit. Présentez votre carte-loisirs et votre carte Flexi-loisirs quelques minutes avant le début de la séance de votre choix. Aucune réservation requise. Consultez la liste détaillée des cours admissibles au www.boisbriand.ca.

- Jeunes (17 ans et moins)
Coût : 30 \$ pour six entrées
- Adultes (18 ans et plus)
Coût : 70 \$ pour six entrées

Information : 450 437-2727

Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Rendez-vous au www.boisbriand.ca/inscription » *Se connecter*. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon compte » et suivez la procédure.

Important : Chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur).

Modalités de paiement

Le paiement doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca



Programmation des activités en salle et Agenda Extra hiver

Jeunes | Adultes | 50 ans et +

Consultez dès maintenant les activités offertes!
www.boisbriand.ca/programmation

Une version papier peut être consultée au Service des loisirs. L'administration se réserve le droit de modifier la programmation.

! Nouvelle heure d'inscription

La période d'inscription débutera le mardi 10 janvier à 9 h et se terminera le mercredi 18 janvier à 19 h.



Relâche scolaire 2023 et C'est ta journée!

Du 27 février au 3 mars

Inscription et programmation
disponibles à compter du 10 janvier
au boisbriand.ca/programmation

Complexe aquatique Saint-Eustache

Veuillez consulter le www.saint-eustache.ca
pour connaître l'horaire du bain libre accessible
gratuitement aux résidents sur présentation de la
carte-piscine Boisbriand.

Plaisirs d'hiver

Joignez-vous aux animateurs au parc Derek-Aucoin
pour des heures de plaisir. Activités gratuites et
sans inscription.

11 février | 18 h à 20 h | Patin et ambiance festive
19 février | 13 h à 16 h | Initiation au snowskate
25 février | 13 h à 16 h | Défis dans la neige
26 février | 10 h à 12 h et 13 h à 15 h | Ballon-
chasseur des neiges et plus encore

Chalets de parc

L'ouverture des patinoires et des glissades est conditionnelle
à la météo. Consultez quotidiennement le [www.boisbriand.ca/
installationshivernales](http://www.boisbriand.ca/installationshivernales) pour en connaître l'état.

PARCS	HORAIRE
Derek-Aucoin Pellerin René-Lévesque	Lundi au jeudi 13 h à 21 h Vendredi 13 h à 22 h Samedi 9 h à 22 h Dimanche 9 h à 21 h
PARCS	HORAIRE
Jean-Jacques-Rousseau Régional Robert	Lundi au jeudi 15 h à 21 h Vendredi 15 h à 22 h Samedi et dimanche 12 h à 21 h



Go, go, go l'Armada

Pour une quatrième année, la Ville de Boisbriand est heureuse de conclure une entente de partenariat avec l'équipe de hockey junior Armada Blainville-Boisbriand. Elle permet, entre autres, aux citoyens d'économiser 3 \$ sur le prix d'un billet pour assister aux matchs de la saison à domicile.

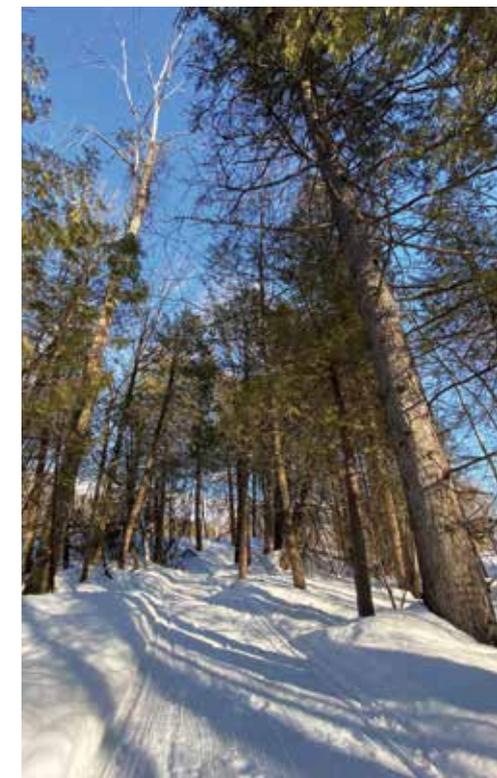
Consultez le calendrier de l'équipe au
www.armadahockey.ca.

La pépinière municipale : un endroit pour profiter des joies de l'hiver!

Devant l'engouement pour les activités en plein air, la Ville de Boisbriand ouvre encore cette année la pépinière municipale pour la pratique libre d'activités hivernales.

Situé au 365, ch. de la Côte Sud, le site offre un vaste territoire boisé idéal pour la marche, la raquette, le fatbike et le ski de fond les vendredis, samedis et dimanches, de 8 h 30 à 16 h 30 (dernière entrée à 15 h). À compter du 13 janvier si la météo le permet – vérifiez au boisbriand.ca/installationshivernales.

Rappelons qu'il est strictement interdit de stationner un véhicule sur le chemin de la Côte Sud. Il y a un stationnement à la pépinière. La pratique des activités se fait en cohabitation avec les autres. Les amateurs de plein air doivent apporter leur propre équipement puisqu'aucun service de location n'est offert sur place. Des blocs sanitaires sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, il est fortement suggéré d'apporter une gourde pour se désaltérer; il n'y a aucun point d'eau potable sur le site.



TON CENTRE RÉCRÉATIF

989 boulevard de la Grande-Allée

Ton lieu de rencontre idéal pour la pratique d'activités sociales, ludiques, sportives et culturelles.

PROGRAMMATION HIVER

Accès libre aux équipements et aux installations :

- Mini-trampolines
- Air-hockey
- Casque de réalité virtuelle
- Salle informatique
- Jeux de société
- Jeux géants
- Matériel de bricolage
- Laser tag
- Babyfoot
- Ping-pong
- Billard
- Articles de sport

Ouvert à tous

Aucune inscription requise. Les moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

HEURES DES FÊTES

* Retour aux heures régulières dès le 11 janvier. Consultez le www.boisbriand.ca/centrerecreatif pour en savoir plus

Tous

Mercredi au vendredi	13 h à 20 h
Samedi	10 h à 20 h
Dimanche	10 h à 17 h

50 ans +

28, 29 et 30 décembre	9 h à 13 h
4, 5 et 6 janvier	9 h à 13 h

Fermé les 9, 12, 13, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 31 décembre, et 1^{er}, 2, 3 janvier

Activités AVEC INSCRIPTION au www.boisbriand.ca/inscription

Club d'artisanat

Partagez vos expériences et vos réalisations de tricot, de crochet, de bijoux, de couture et plus encore avec d'autres passionnés.

Les mardis dès le 10 janvier | 13 h à 15 h 30

Dimanches familiaux

Bricolage de bonhomme de neige | 22 janvier

Décoration de cupcakes de Saint-Valentin | 12 février

Fab Lab : un lieu de fabrication numérique

Le Fab Lab propose un accès à des technologies de pointe. Découvrez les équipements lors d'activités variées à moindre coût, les dimanches de 9 h à 11 h :

- Wally, l'explorateur nordique | 29 janvier
- Pixel art animé | 12 février
- Initiation au court métrage | 26 février
- Gonzo en duel | 12 mars
- Initiation à la modélisation 3D | 26 mars

Les inscriptions débutent le 10 janvier, à 9 h.

Consultez l'Agenda Extra pour connaître les activités offertes!

Activités SANS INSCRIPTION

Mini-trampoline | Vendredi | 17 h 30 à 18 h 30
Du 13 janvier au 16 juin

Jeux géants | Jeudi | 16 h à 18 h 45
Du 12 janvier au 15 juin

Laser X | Vendredi | 18 h 45 à 19 h 45
Du 12 janvier au 15 juin

Soirées film et maïs soufflé | Samedi | 18 h 45 à 21 h 15
21 janvier, 18 février, 4 mars, 1^{er} avril et 6 mai
Les films à l'affiche seront annoncés la semaine précédente sur la porte d'entrée principale.

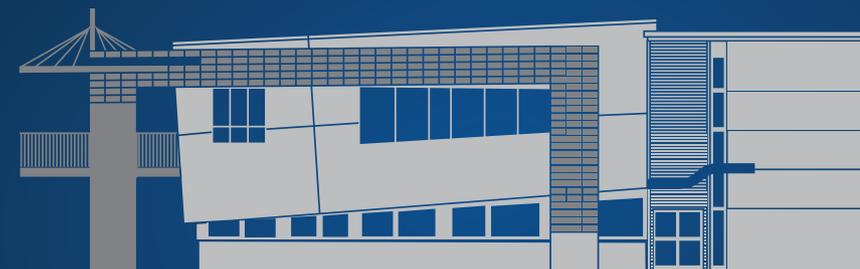
Impression sur tasse ou chandail | Samedi | 10 h à 14 h
28 janvier, 11 février, 11 mars et 25 mars
Les enfants de 6 à 9 ans doivent être accompagnés. Gratuit pour les résidents. Inscription sur place le jour même

ACTIVITÉS THÉMATIQUES

Fin de semaine de l'amour | 10 au 12 février

Le lapin de Pâques | 8 et 9 avril

Programmation tougo | avril



Fête de l'hiver

4 février | Parc Derek-Aucoin

• Glissade • Patin • Animation • Feux d'artifice

boisbriand.ca/fetehiver



Conférences à la Maison du citoyen

Inscription : www.boisbriand.ca/inscription

L'Alaska, des Prairies jusqu'aux glaciers,
par Alain Benoit

26 janvier | 19 h 30

Vivez l'incroyable voyage du conférencier dans les Prairies et les Rocheuses canadiennes, qu'il a traversées pour se rendre au Yukon, puis en Alaska. Il présentera les époustouflants paysages, parcs et espaces sauvages sous l'angle historique de l'Alaska Highway et de la ruée vers l'or.

Le tatouage, marqueur identitaire. Est-ce de l'art?, par Vincent Arseneau

23 février | 19 h 30

L'historien de l'art brosse un portrait captivant de l'origine du tatouage et de ses nombreuses significations à travers une analyse anthropologique, sociologique et culturelle de cette pratique millénaire.

La prohibition à la frontière, une histoire enivrante, par Robert Payant

30 mars | 19 h 30

Laissez-vous emporter par ce récit fascinant d'un conteur et fils de douanier au cœur du monde interlope et de la contrebande d'alcool à la frontière Québec / New York durant la prohibition des années 20. Récits inédits et secrets de témoins de deuxième génération vous feront revivre cette époque particulière.

Formations pour les 50 ans et +

Ces formations sont offertes en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications. Inscription requise, au www.boisbriand.ca/inscription.

Initiation aux nouvelles technologies Android

Apprenez les manipulations de base d'une tablette ou d'un téléphone Android lors de cette formation de 8 heures. Il est nécessaire d'apporter son appareil initialisé.

1^{er}, 8, 15 et 22 février | 10 h à 12 h

Atelier foire aux questions iPad/iPhone

Approfondissez votre connaissance des appareils Apple. Il est nécessaire d'avoir suivi l'atelier d'initiation ou de bien connaître la base de l'utilisation de votre appareil.

14 mars | 10 h à 12 h

Sécurité en ligne

La cybermalveillance est omniprésente dans l'expérience numérique et peut avoir un impact sur votre vie. Les participants découvriront des trucs et astuces pour mieux se protéger et développer de bons réflexes pour s'en protéger.

28 mars | 10 h à 12 h

Exposition à la Maison du citoyen

Les heures d'ouverture varient en fonction des activités qui s'y déroulent.

Gérald Lamoureux

17 janvier au 12 mars

Histoires de pandémie

Ce corpus d'œuvres plasticiennes reflète bien sa fascination pour les formes géométriques, symétriques, voire mathématiques. L'usage d'outils de précision fait partie intégrante de son processus créatif. Une exposition à voir!

www.geraldlamoureux.ca



Activités à la bibliothèque

La bibliothèque propose plusieurs activités pour tous les goûts et les âges.

L'inscription est requise au www.boisbriand.ca/inscription.

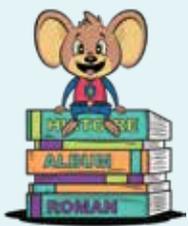
club de lecture LES BOUQUINEURS

Partage de lectures et rencontre de passionnés. Formule hybride : en présence ou en ligne, selon votre préférence.

31 janvier, 14 et 28 février, 14 et 28 mars | 19 h à 20 h 30



17 janvier | 10 h | La vie de banquise
14 février | 10 h | Toujours plus d'amour
14 mars | 10 h | La basse-cour en folie



Club du rat Biboché – 3 à 5 ans

18 janvier | 18 h 30 | Des livres, des livres et encore des livres

15 février | 18 h 30 | J'adore mes toutous, et toi?

15 mars | 18 h 30 | Plus tard, je serai...?

BÉBÉLITOUT

Lors de cette animation spécialement adaptée aux enfants de 12 à 36 mois, les tout-petits découvrent le plaisir de la lecture à l'aide de courtes histoires et de jeux.

20 janvier | 10 h | Histoires de froid

17 février | 10 h | Plein de câlins

17 mars | 10 h | Je m'habille



Jeux, lectures, expériences scientifiques, activités technos et concours pour les jeunes de 6 à 12 ans.

20 janvier | 18 h 30 à 20 h | À vos manettes

17 février | 18 h 30 à 20 h | Vrai ou faux?

1^{er} mars | 14 h | Programme ton « Roche, papier, ciseau » (activité spéciale pour la relâche)

17 mars | 18 h 30 à 20 h | Op art



Pour les 16 ans et plus.

22 février | 19 h | Initiation au crochet

22 mars | 19 h | Méditation/relaxation avec professeure invitée



C'est jeudi que ça se passe

Nouvelle programmation d'activités réservée aux 12 à 18 ans.

26 janvier | 18 h 30 | Une bonne dose de chocolat dans une tasse

2 mars | 14 h | Conception d'un personnage de BD avec le bédéiste Stéphane Archambault



Saint-Valentin

Du 1^{er} au 14 février, la bibliothèque propose aux enfants de 12 ans et moins un concours de coloriage avec tirage de prix de participation.



Vente de livres usagés

Du 10 au 19 mars

Faites le plein de documents de seconde main (livres, CD et casse-tête) tout en participant à la collecte de fonds au profit des Services d'entraide Le Relais. Un don de 1 \$ par document est suggéré.



Maison Parenfant des Basses-Laurentides

Une maison de la famille ouverte à tous les parents et à leurs enfants de 0 à 12 ans.

Ateliers : Les ateliers sont des occasions d'échanges, d'apprentissage et de pur plaisir.

Répits : Les répits contribuent à l'équilibre physique et mental des parents, mais aussi à celui des enfants.

Causeries : Les causeries sont parfaites pour faire des rencontres.

Information : 450 434-9934 ou info@maisonparenfant.ca
183, ch. de la Grande-Côte, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

Grenier populaire

Formations de métiers semi-spécialisés en vente, entretien de bâtiment, tri de marchandises et manutention offertes aux gens sans emploi qui ne fréquentent plus l'école.

Information : 450 623-5891, poste 230, ou en personne au 217, rue Saint-Laurent à Saint-Eustache, du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h

Les Pionniers de Boisbriand

Le bureau est situé au 995, boul. de la Grande-Allée.

Fermé pour la période des fêtes. À partir du 5 janvier, ouvert les jeudis de 12 h à 15 h.

Bingo

Dès le jeudi 5 janvier | 13 h | Maison du citoyen

Information : Johanne, au 450 433-0224
Carte FADOQ : Madeleine Petry, au 450 434-3315

Club philatélique Les Timbrés de Boisbriand

26^e Boisphilex | 19 mars |
10 h à 16 h

En plus de découvrir une exposition au contenu riche et varié, les visiteurs pourront découvrir les tables de bourses et discuter avec les membres du club. Tirages et prix de présence.

Information :
www.facebook.com/lestimbresdeboisbriand



Les mardis 5^e et 6^e années sont en pause durant la période des fêtes et recommenceront le mardi 10 janvier. Pendant les fêtes, Sodarrid sera ouverte du mardi au samedi de 15 h à 21 h et proposera des activités spéciales.

Suivez la Maison des jeunes sur ses réseaux sociaux – le programme des activités y est publié toutes les semaines!



Information : 450 434-7632 ou www.facebook.com/sodarrid

Ligue des sacs de sable de Boisbriand

Dès le mardi 3 janvier | 18 h à 22 h | Maison du citoyen

Coût : 4 \$

Inscription : Gilles Briand, au 450 430-3249

Association générale des étudiants et étudiantes de l'antenne universitaire du troisième âge de Couronne-Nord (UTA)

Au menu : voyage en Provence, le tour du monde en musique, arts, histoire, culture et société, psychologie, géographie des risques naturels, le Japon, la vie de personnages célèbres, etc. Découvrez la programmation au www.usherbrooke.ca/uta. Les inscriptions se tiendront du 9 au 19 janvier.

Information : 579 633-1010 ou uta.couronne-nord@usherbrooke.ca

Je bénévole!



Inscrivez-vous sur www.jebenevole.ca ou au 450 430-5056.
Vous pourrez faire une recherche en fonction de vos intérêts et de votre localité.

Cadets de la Ligue navale et de la Marine

Cadets de la Ligue navale 9 à 12 ans et cadets de la Marine 12 à 18 ans

Un programme diversifié, des formations en leadership, en secourisme et en sécurité nautique ainsi que des cours de musique sont offerts aux jeunes. Pour leur part, les 12-18 ans peuvent suivre des cours de plongée, de biathlon ou même de voile en vue de l'obtention de la reconnaissance de Voile Canada.

Information : 450 970-1358



Inscription aux activités estivales des organismes

Révolution FC
Inscription : www.revolutionfc.ca
Information : 438 389-0198

Association régionale de football Laurentides-Lanaudière
6 à 17 ans
Information : www.arfl.com

Association de balle-molle mineure de St-Eustache/ Boisbriand
Information : www.facebook.com/ABMMSEB
Inscription : www.boisbriand.ca

Association de baseball des Spartiates de Boisbriand/ Sainte-Thérèse
Information : www.baseballspartiates.org
Inscription : www.boisbriand.ca

Club régional de vélo BMX Cycle Max
Information : cyclemaxracing.wixsite.com/cyclemaxracing

Balle-molle femmes (adulte)
Information : 438 505-4346 ou
www.facebook.com/LigueBalleMolleFemmeBoisbriand



L'accès est gratuit pour les citoyens de Boisbriand sur présentation de la carte-loisirs ou d'une pièce d'identité avec photo et adresse.

Consultez le www.domainevert.com pour connaître les événements à venir.

Activités hivernales :

- Pistes de ski de fond : 34 km linéaires
- Pistes de fatbike : 15 km
- Boucles de marche : 3,4 km
- Sentiers de raquette : 5,7 km
- Anneau de glace : 1 km
- Butte de glisse
- Boutique de location (sur réservation)

Présentation du budget de la Ville aux entreprises, par la mairesse

Le 19 janvier prochain à 11 h 30 au restaurant Fogo se tiendra le Dîner de la mairesse de la Ville de Boisbriand, Christine Beaudette, un événement annuel organisé par le RGAB.

Cette rencontre privilégiée et exclusive avec vos acteurs municipaux vous permettra de poser des questions, de connaître les grands projets prévus en 2023 et d'apprendre les dernières nouvelles entourant la vie municipale.

Réservez votre billet au www.ccitb.ca.



Sephora déploie ses pincesaux à Boisbriand

L'une des chaînes françaises les plus connues et réputées a maintenant pignon sur rue au Faubourg Boisbriand. Selon l'entreprise, la clientèle de Sephora peut libérer le potentiel de sa beauté dans ses studios Beauté, Soins de la peau et Parfums équipés d'une technologie intuitive et compter sur des conseils d'experts dans l'industrie des cosmétiques.

3344, av. des Grandes Tourelles

www.sephora.com/ca

www.facebook.com/sephoracanada



rgab.

Qu'est-ce que le Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB)?

- Près de 200 entrepreneurs qui veulent avoir un impact dans leur milieu.
- Deux comités pour répondre aux priorités et mettre sur pied des projets collectifs tels que les campagnes d'achat local, Votre Grande-Côte Boisbriand et Succès local.
- Trois partenaires majeurs qui permettent la réalisation des projets du RGAB : PFD Avocats, Faubourg Boisbriand et Supermarchés IGA Daigle de Boisbriand.
- Une responsable Liaison et Projets collectifs pour appuyer les entreprises dans leur démarche.
- Et avant tout, ce sont des entrepreneurs qui ont choisi de s'établir à Boisbriand, qui y travaillent, qui y vivent et qui ont à cœur le bien-être de leur collectivité!

Information : Noémie Bélisle Robert, nbelislerobert@ccitb.ca ou 450 435-8228, poste 321

Propulsons le succès local

Pour une deuxième année, le RGAB organise une campagne de visibilité pour les entreprises de Boisbriand intitulée Propulsons le succès local. Chaque mois, le public découvrira une entreprise de la ville sur les réseaux sociaux de la CCITB.

J'achète à Boisbriand

La troisième campagne d'achat local J'achète à Boisbriand a eu lieu du 25 octobre au 15 novembre, et 23 entreprises y ont pris part. Grâce à la Ville de Boisbriand, les citoyens ont pu se procurer, pour 20 \$ chacun, des bons de 30 \$ à dépenser dans leurs commerces favoris. Ce sont 30 000 \$ qui ont été injectés dans nos commerces locaux, juste à temps pour les fêtes.

Bonne nouvelle : l'initiative sera de retour à l'automne 2023!



Féerie des fêtes

QUOI FAIRE PENDANT LES FÊTES?

À la recherche d'une animation ou d'une sortie à faire pendant la période des fêtes? Visitez le www.boisbriand.ca/feerie pour connaître toutes les activités du Service des loisirs!

ACTIVITÉS SANS INSCRIPTION

Soirée festive de Noël

23 décembre | 18 h à 20 h | Centre récréatif

Journée scientifique

6 janvier | 13 h à 20 h | Centre récréatif

Création d'hiver en LEGO

4 janvier | 13 h à 20 h | Centre récréatif

Journée pyjama et jeux de société

7 janvier | 10 h à 17 h | Centre récréatif

HORAIRE DES CHALETS DE PARC

L'ouverture des patinoires et des glissades est conditionnelle à la météo. Consultez quotidiennement le www.boisbriand.ca/installationshivernales pour en connaître l'état.

OUVERT OU FERMÉ?

Les 23, 27, 28, 29 et 30 décembre 2022
Du 3 au 9 janvier 2023

Derek-Aucoin, René-Lévesque et Pellerin	9 h à 22 h
---	------------

Jean-Jacques-Rousseau, Régional et Robert	12 h à 21 h
---	-------------

Les 24 et 31 décembre 2022

Derek-Aucoin, René-Lévesque et Pellerin	9 h à 15 h
---	------------

Jean-Jacques-Rousseau, Régional et Robert	Fermé
---	-------

Les 25 décembre 2022 et 1^{er} janvier 2023

Derek-Aucoin, René-Lévesque et Pellerin	12 h à 15 h
---	-------------

Jean-Jacques-Rousseau, Régional et Robert	Fermé
---	-------

Les 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023

Derek-Aucoin, René-Lévesque, Pellerin, Jean-Jacques-Rousseau, Régional et Robert	12 h à 21 h
--	-------------

Patins libre à l'aréna, pour tous

23 décembre | 16 h à 18 h
24 décembre | 13 h à 15 h
Du 26 au 30 décembre | 16 h à 18 h
31 décembre | 13 h à 15 h
Du 2 au 5 janvier | 16 h à 18 h